



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

ASSOCIATION DES ANCIENS RUGBYMEN DE CÔTE-D'OR

L'Assemblée générale, présidée par Michel EQUÉY, a eu lieu jeudi 26 septembre 2024 à 11h chez notre partenaire Holliday Inn Toison d'Or.

Nous remercions vivement pour leur présence les représentants de la ville de Dijon :

- Karine HUON-SAVINA, conseillère municipale déléguée aux équipements sportifs et aux relations avec les clubs professionnels
- Franck LEHENOFF, adjoint délégué à l'éducation, restauration scolaire bio et locale

Un avenant est à l'ordre du jour avec la démission et la réélection des membres du Conseil d'Administration.

POINT 1 : Rapport moral par le président Michel EQUÉY

Michel EQUÉY retrace l'historique de l'association depuis sa création en 2008, avec son compère Gérard SAVIN, avec toutes les valeurs qu'implique le rugby auprès des jeunes.

Il décide, par souci de santé, de passer la main, de laisser la présidence tout en restant adhérent de l'association.

L'assemblée prend acte de sa décision et remercie très chaleureusement Michel pour toutes ces années données et dévouées au rugby et à tous ces jeunes.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

POINT 2 : Rapport d'activité par le secrétaire Thierry MANCEAU

Durant la saison 2023-2024, de novembre à mai, nous avons visité 14 Ecoles de rugby du département, une de plus que l'année précédente, le rugby club de la Vallée de l'Ouche, à savoir par ordre de visite :

- 🏉 Stade Dijonnais
- 🏉 CS Beaune
- 🏉 CS Nuits-Saint-Georges
- 🏉 CS Seurre
- 🏉 RC Chenove
- 🏉 RC Auxonne
- 🏉 RC Vallée de l'Ouche
- 🏉 Les Gazelles de Dijon
- 🏉 RC Dijon
- 🏉 ASC Saint-Apollinaire
- 🏉 US Genlis
- 🏉 Gevrey-Chambertin Olympique
- 🏉 Venarey-les Laumes Montbard
- 🏉 Is-sur-Tille

A chaque visite nous avons reçu un accueil chaleureux de la part des Présidents, des responsables des écoles de rugby, des parents et de tous les jeunes.

Comme chaque année, nous avons distribué livrets et ballons.

L'association des Ancien Rugbymen était présente, cette année encore, pour le Téléthon, le 9 décembre 2023, avec la vente de vin chaud, place du Bareuzai à Dijon.

Remerciements à Michel CHAILLOU pour la réalisation du vin chaud et l'apport de petites peluches.

Le trésorier donnera les informations sur la collecte des fonds et la remise de chèque à l'AFM Téléthon.

Nous avons également organisé notre Journée annuelle le mercredi 29 mai 2024, salle Devosge à Dijon, avec notre parrain Jo MASO et notre invité Michel PEYBERE.

Plus de 150 jeunes des Ecoles de rugby étaient présents, avec leurs éducateurs et leurs parents.

Petit bug :45 minutes de retard pour l'arrivée de nos invités.

Nous avons remis une dotation financière de 600 euros à chaque responsable des écoles de rugby présentes (sauf Genlis qui était absent).

Notre site internet est mis à jour régulièrement avec les photos des écoles de rugby visitées (<http://www.anciensrugbymen21.com/>). Un grand merci à Jean-François DENIS pour cette gestion.

Merci également à nos partenaires :

- La Ville de Dijon pour son soutien financier, la mise à disposition de la salle Devosge et le goûter pour les jeunes
- Le Département de la Côte-d'Or pour son soutien financier
- Les vignerons : Guy Amiot, Daniel Bœuf, JM Boillot, Gérard Boudot, Philippe Charlopin, Bruno Clavelier, André Goichot, Fabrice Jacquet, Vincent Lechenaut, Richard Manière, Jean Pierre Nie, Didier Volland et Cathy.

Nous remercions vivement Bruno et Christophe MASSUCO pour la mise à disposition des locaux et du restaurant Holiday Inn Toison d'Or.

Remerciements également partenaires privés :

- Carrefour Toison d'Or pour les gouters des jeunes
- Transmontagne
- Alliance piscine
- Boucherie charcuterie Sabatier
- Krys Grand Quétigny
- Carrefour express Marsannay
- Crédit Mutuel
- Guy Hoquet Immobilier
- Rugby Approved
- Arthur Immo
- Holiday Inn

Sans oublier bien entendu tous nos adhérents.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

POINT 3 : Compte-rendu financier par le trésorier Serge Sabatier

Bilan financier A.A.R.C.O. 2023/2024 arrêté au 01/09/2024

RECETTES : 12 585 €

- Cotisations 4 140 €
- Partenariat 3 000 €
- Subventions .. 2 500 €
- Réceptions 2 130 €
- Téléthon 825 €

DEPENSES : 14 238 €

- Dotation aux écoles ... 7 800 €
- Ballons 1 503 €
- Livrets 1 080 €
- Frais administratifs 822 € (Affranchissement, internet, Assurance, Banque...)
- Réception 2 450 €
- Téléthon 583 €

RESULTAT : perte de 1 643 €

CREDIT MUTUEL solde débiteur de **5 603 €** (au 01/09/2024)

Cette année le total des recettes est de 12 595 euros, le montant des dépenses de 14 238 euros donc nous enregistrons un résultat négatif de **1 643 euros**.

Après avoir analysé ce bilan par rapport à l'année précédente qui lui-même était déficitaire de 2 117 euros, il en ressort que le montant des cotisations et le nombre d'adhérents ont baissé.

De ce fait nous avons réduit le montant des dons aux écoles qui était de 800 euros ces dernières années à 600 euros pour cette saison.

Cette année encore une école n'est pas venue chercher son chèque (US Genlis).

Le RC Chenove n'a pas à ce jour encore encaissé sa dotation.

Donc 12 sur 14 ont pu profiter des 600 euros.

Le Téléthon avec la vente de vin chaud a rapporté 825 euros, plus 1 100 euros de chèques de dons récoltés. Nous avons donc remis un montant global de 1 925 euros remis à Mr MARGUET pour l'AFM Téléthon.

Nous avons perdu cette année notre gros sponsor Les Bâtisseurs Bourguignons (1 500 euros). Avec cette somme nous aurions été à l'équilibre, mais cela ne nous empêche pas de repartir cette saison pour continuer à aider les écoles.

Il est proposé que les cotisations de 30 euros restent inchangées.

Sur le compte du Crédit Mutuel nous démarrons avec la somme de **5 603 euros**, ce qui nous permet de faire face aux premières dépenses, livrets et ballons avant de rentrer les premières cotisations.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

POINT 4 : Projets et perspectives 2024 /2025

Projet de participation au Téléthon qui aura lieu cette année le 30 novembre 2024.

Les nouveaux livrets sont prêts. Merci à Jean François DENIS pour la conception et réalisation.

Nous sommes en attente des nouveaux ballons. Nouvelles formules et nouveaux logos (Rugby Approved qui remplace Rugby Store).

Les visites reprendront fin octobre en accord avec les responsables des écoles de rugby.

La date de notre Journée annuelle sera à définir fin mai ou début juin 2025.

Nos réunions mensuelles auront lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois avec un changement d'heure, de 17h à 19h au lieu de 18h à 20h. Elles auront toujours lieu au Club House du stade Bourillot.

POINTS 5 et 6 : Démission du Président et réélection des membres du bureau

Après vote et à l'unanimité le nouveau bureau de l'association se compose de :

- Président : Pierre BOUVET
- Vice-Président : Jean-Louis PAQUET
- Secrétaire ; Thierry MANCEAU.
- Secrétaire Adjoint : Gérard GUMUCHIAN
- Trésorier : Serge SABATIER
- Trésorier Adjoint : Patrice MANCEAU
- Responsable Communication : Jean-François DENIS
- Responsable Manifestation : Georges DESMURS

Désormais, l'adresse du siège social de l'association est :

AARCO, Chez M. Pierre BOUVET

31 boulevard Pompon, 21000 DIJON

POINT 7 : Nomination du Président d'honneur Michel EQUEY

Après 18 années de bons et loyaux services notre ami Michel EQUEY est nommé Président d'honneur de l'association des Anciens Rugbymen de Côte-d'Or auprès d'un autre Ancien Christian SAVIN.

POINT 8 : Questions diverses

Un calendrier des réunions mensuelles est sollicité ainsi que la visite des écoles de rugby.

Une visite du centre national de Marcoussi était au programme il y a quelques années mais celle-ci n'est plus d'actualité.

T-shirts et cups sont proposés mais aujourd'hui le coût financier nous restreint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h10.

Le Président,

Pierre BOUVET

Le Secrétaire,

Thierry MANCEAU